

Communiqué :

07 janvier 2020

## **MaPrimeRénov' peut-elle permettre de faire reculer la précarité énergétique ?**



**Transformer chaque année pendant dix ans au moins 500 000 logements, dont 150 000 passoires énergétiques, en logements à basse consommation comme s'y est engagé le gouvernement, et s'assurer que les dispositifs s'adaptent aux besoins des ménages les plus vulnérables, suppose une mobilisation exceptionnelle des moyens publics et privés.**

## **MaPrimeRénov' nous met-elle sur le chemin de faire reculer durablement la précarité énergétique ?**

La transformation progressive du Crédit d'impôt Transition Énergétique (CITE) en un nouveau dispositif appelé "MaPrime Rénov'" lancé au premier janvier 2020, s'accompagne-t-elle de mesures d'accompagnement et de suivi des familles qui les mettront sur la voie d'une amélioration durable de leur situation ?

Le ciblage des aides sur les ménages modestes est une très bonne chose, mais pour que cette évolution positive tienne ses promesses le nouveau mécanisme d'obtention de l'aide doit bien tenir compte des constats dressés sur les raisons du non-recours au CITE par les ménages modestes.

Les membres de rénovons seront particulièrement attentifs à trois aspects qui conditionnent la réussite de MaPrimeRénov'.

- **Un accompagnement humain pour les bénéficiaires de "Ma prime Rénov'" :**

Dans le cadre de la mise en place de **la prime transition énergétique**, la gestion de l'aide sera centralisée au sein de l'ANAH. **Il est nécessaire de proposer et de laisser la possibilité pour les ménages de se faire accompagner par tous les acteurs du réseau FAIRE.**

**La dématérialisation complète du processus d'obtention de l'aide n'est pas une situation optimale pour les ménages les plus modestes.**

A priori le dispositif proposé pour bénéficier de MaPrimeRénov' ne permet pas d'exclure un **risque de fragilisation financière** accrue de ménages dont la situation est déjà très précaire. L'Initiative Rénovons encourage les efforts de lutte contre les fraudes annoncées et espère un contrôle sévère des mandataires qui vont gérer les dossiers à la place de bénéficiaires. Les premiers mois de MaPrimeRénov' s'annoncent également complexes et incertains car le dispositif ne sera pas pleinement concret pour les bénéficiaires avant plusieurs mois.

- **La qualité des travaux comme vraie solution pour les économies d'énergie et de facture**

Les moyens supplémentaires affectés à l'Anah en 2020 doivent permettre **une augmentation de la performance des chantiers de rénovation** et ces performances doivent être mesurées.

La mesure de performance et la génération de données objectives, comme la consommation d'énergie réelle et niveau de factures avant/après travaux, est la seule manière pour le gouvernement d'**orienter ses choix futurs vers des actions visant vraiment la fin de la précarité énergétique en France.**

- **N'oublier personne et faire tendre le reste à charge des travaux les plus performants vers zéro pour les ménages les plus modestes**

Un "Reste à charge" s'il n'est pas de Zéro peut constituer un obstacle insurmontable pour les familles très précaires. Il n'est pas envisageable que les associations, comme le Secours Catholique ou la Fondation Abbé Pierre, qui aident ces familles soient amenées systématiquement à réaliser le bouclage financier des dossiers. **Le gouvernement ne peut pas se défaire de sa responsabilité envers les ménages les plus précaires sur les associations.**

Or, MaPrimeRénov' augmente le reste à charge des ménages à bas revenus en instaurant un plafond sur le taux effectif d'aides cumulées (Certificats d'Économie d'Énergie compris) entre 10 et 25 % de reste à charge. La nouvelle prime proposée doit trouver rapidement les moyens de réduire le reste à charge à Zéro euro pour les familles les plus modestes.

Enfin, MaPrimeRénov' n'est pas ouverte aux propriétaires bailleurs précaires. Plus de 500 000 passoires énergétiques habitées par des locataires pourraient être visées dès 2020. Les locataires sont les plus touchés en France par la précarité énergétique.

**Contact presse** : Danyel Dubreuil – Initiative Rénovons - Coordinateur

<http://renovons.org/>

[danyel.dubreuil \(arobase\) renovons.org](mailto:danyel.dubreuil@renovons.org)

01 80 89 58 38

**@Renovons**

*Membres de l'Initiative Rénovons : Fondation Abbé Pierre - Secours Catholique - Caritas France - Fondation Schneider Electric et Schneider Electric - Fédération SOLIHA Solidaires pour l'Habitat - Le Groupe Effy - CLER Réseau pour la Transition Énergétique - Réseau Action Climat France - Coenove -*